

Richard Roberts

Mademba Sèye

Fama de Sansanding
Soudan français, Mali

Conflits coloniaux, État de droit
et collaboration négociée



KARTHALA

L'intrigue de ce livre est centrée sur Mademba Sèye – Mademba Sy, parti du statut de télégraphiste en 1869 pour atteindre en 1891, avec l'aide de ses parrains français, le rang de roi africain (en bambara *fama*) des États de Sansanding sur les rives du Niger. En 1899, *Fama* Mademba, Sénégalais né à Saint-Louis du Sénégal, est assigné à résidence à Kayes au motif d'abus de pouvoir, de meurtres rituels, de viols et d'extorsion des fonds. Malgré la gravité de l'accusation, il est disculpé et retrouve son « trône ». L'affaire Mademba révèle déjà la négation des principes de l'État de droit face aux intérêts du colonialisme en construction.

Le récit charrie des émotions et des informations sur ce personnage très habile à jouer pour résister aux défis posés à son pouvoir. À son grand regret, l'auteur révèle que Donald Trump en campagne électorale a été sa muse. En effet, Mademba partage des traits similaires avec Trump : le narcissisme, la crainte de l'insécurité, la misogynie, la maltraitance des femmes et une attitude de constant bricolage.

En décryptant le colonialisme à travers le personnage de Mademba, la voix de Richard Roberts n'est pas seule à se faire entendre. En effet, grâce aux subtilités inhérentes au discours rapporté, le texte laisse entendre la voix des protagonistes dont les propos sont cités ou transposés. Cette gestion de la polyphonie donne au texte un style original, voire captivant, pour peindre les débuts de la période coloniale et les relations complexes entre les divers acteurs, fondées sur le principe de la collaboration négociée.

***Richard Roberts** est professeur d'histoire et ancien directeur du Centre d'études africaines de l'université de Stanford. Il est l'un des experts mondiaux de l'histoire sociale et économique de l'AOF. Il a publié de nombreuses études ou édité des ouvrages collectifs qui font référence. Ses recherches actuelles portent sur l'histoire sociale de la vie quotidienne au cours des 25 années où la conquête et l'établissement du pouvoir colonial ont entraîné des changements profonds dans les sociétés et les économies africaines.*



MADEMBA SÈYE
FAMA DE SANSANDING
SOUDAN FRANÇAIS, MALI

Karthala sur internet
www.karthala.com
(Paiement sécurisé)

Couverture : Soudan – « Mademba-Si, Fama de Sansanding (AOF),
rendit de grands services à l'époque de l'occupation du Soudan »

Collection Fortier, Dakar n° 1059

© Éditions Karthala, 2021

Richard Roberts

Mademba Sèye
Fama de Sansanding
Soudan français, Mali

**Conflits coloniaux, État de droit
et collaboration négociée**

Éditions Karthala
22-24, boulevard Arago
75013 Paris

Remerciements

Il y a au moins deux truismes dans toute recherche et écriture historique : le premier est que notre travail est collaboratif ; et le second est que, précisément parce que nous ne pouvons jamais tout savoir, notre travail est provisoire. Robert Merton, dans sa discussion de 1936 sur les conséquences involontaires des politiques publiques, a fait remarquer que toutes les politiques seront imparfaites parce que les décideurs politiques ne peuvent pas tout savoir et donc anticiper toutes les conséquences possibles. Pourtant, Merton ne semble pas comprendre que les questions mêmes que nous posons sont façonnées par une structuration des moyens de la connaissance qui les limite. Ainsi, toute connaissance est relative, et toute connaissance est façonnée par des préjugés politiques.

Le fait que nos recherches s'appuient sur le travail de ceux qui ont jeté les bases des recherches que nous menons complique encore davantage la production de connaissances. Nous dépendons de la mémoire de nos informateurs, dont le travail ne consiste pas seulement à se souvenir, mais aussi à raconter et à réorganiser leurs souvenirs et leurs traditions de manière à ce qu'ils aient du sens pour eux. Nous dépendons également des femmes et des hommes qui ont écrit des choses, de ceux qui les ont collectées et de ceux qui les ont organisées sous des formes communicables. Tout n'est pas mémorisé, écrit ou même conservé. Tout le monde oublie et nous nous débarrassons tous des papiers et des notes dont nous n'avons plus besoin sans penser généralement aux autres qui pourraient vouloir travailler avec ces choses jetées ou oubliées. Ainsi, l'univers des choses potentielles à étudier est immense, mais jamais stable : cet univers ne cesse de s'étendre et de se contracter. Ce que nous savons et comment nous le savons est au cœur des tâches de réflexion, d'apprentissage et de production de l'histoire.

La recherche archivistique est un élément essentiel de notre discipline. Ce que nous lisons dans les archives fait partie de la collection construite et conservée des documents du passé qui correspondent aux visions tant de ceux qui ont écrit des rapports, des notes, des ordres, des lettres et toutes sortes de formulaires écrits que de ceux qui ont organisé et contribué à rendre lisibles les collections des preuves du passé. Ces deux types de visions façonnent profondément ce que nous trouvons, ce que nous lisons, l'ordre dans lequel nous les lisons et le sens que nous donnons aux preuves que nous trouvons. Les silences forment un énorme trou dans cet ensemble de sources d'archives que nous utilisons. Les sources orales ne se contentent pas de combler ces trous ; au contraire, nos informateurs

oraux conservent leurs propres versions du passé. Ils sont, à bien des égards, nos collègues historiens. Mais, les silences abondent également dans les archives orales. Chaque ensemble de preuves sur le passé est profondément modelé par les structures de pouvoir, en grande partie parce que la connaissance est le pouvoir et que le contrôle de la connaissance contribue au pouvoir. Cela dit, ce projet sur Mademba a bénéficié de la volonté de mes informateurs de partager leurs interprétations du passé avec moi, et du travail inlassable des archivistes et du personnel des Archives nationales de la République du Mali, des Archives du Sénégal, des Archives nationales de la République de France, section Outre-Mer, des Archives nationales de la République de France, et du Service historique de la Défense à Vincennes. En plus de bénéficier du travail des archivistes qui organisent la matière première en catégories lisibles, j'apprécie également le travail du personnel des archives qui nous apporte les cartons de matière première, mais qui remet aussi en rayon et conserve les archives. Au Mali, je tiens à saluer l'ancien directeur, Ali Onguiba, et surtout Timothée Saye qui m'ont apporté une aide soutenue dans mes nombreux projets au fil des ans. Au Sénégal, je veux remercier tout particulièrement l'ancien directeur des Archives, Saliou Mbaye, et la directrice actuelle, M^{me} Fatoumata Cissé Diarra, pour leur engagement dans la production de connaissances et leur travail acharné pour faire des archives de Dakar l'une des premières collections d'Afrique. À Dakar, je suis particulièrement reconnaissant à Cheikhou Omar Tall, avec qui je collabore maintenant depuis plusieurs années sur des projets relatifs aux employés coloniaux africains, dont Mademba faisait partie.

Si ce livre a vu le jour plutôt dans une version française, donc plus largement accessible en Afrique francophone, que dans une version anglaise, c'est grâce aux efforts de Babacar Fall, dont les encouragements dans ce projet remontent à l'époque où nous étions tous les deux boursiers à « Stanford Humanities Center ». Cette biographie de Mademba, auxiliaire colonial africain, est le fruit de nos efforts pour promouvoir et soutenir la collaboration entre la Faculté des sciences et technologies de l'éducation et de la formation (FASTEF) de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal, les Archives du Sénégal et l'université de Stanford. Notre collaboration initiale et continue s'est concentrée sur la collection énorme, mais rarement utilisée, d'archives des employés coloniaux africains de l'État colonial français et surtout de l'AOF. Tout au long du chemin, Babacar a été une source d'inspiration et d'encouragement pour tous ceux qui ont participé au projet et pour moi en particulier. En effet, il a suggéré au début de ce projet que le changement du patronyme de Mademba, de Sèye à Sy, était le signe d'un changement beaucoup plus important dans la façon dont Mademba refaisait son personnage. Il a également consacré son énergie infatigable à la construction de l'Institut d'Études avancées de Saint-Louis du Sénégal et à sa direction actuelle. Une fois ce livre rédigé,

Babacar a fait appel à Boubacar Tall qui a fait un travail merveilleux de traduction. Mais il y a ici un merveilleux paradoxe, car un grand nombre des sources que j'ai utilisées dans ce livre étaient en français et que je les ai ensuite traduites en anglais, Boubacar Tall ayant dû ensuite les retraduire en français. Il ne fait aucun doute que des erreurs dans la présentation des citations originales se sont glissées dans ce livre, précisément à cause de ces multiples traductions. Comme la traduction est toujours une tâche difficile, je suis reconnaissant à Samba Ka et à Moussa Fall qui ont révisé le manuscrit pour un contrôle de qualité. Je remercie tout particulièrement Charles Becker, dont les compétences expertes ont permis de transformer un manuscrit désordonné en un livre, sous une forme plus lisible. Je remercie encore plus Charles pour son aide dans la production de la bibliographie et de la version finale de ce livre.

Tous les travaux d'érudition sont réalisés en collaboration. Nous nous appuyons tous sur ce que d'autres chercheurs ont écrit et sur ce que d'autres ont recueilli. Au cours des quatre décennies environ, pendant lesquelles j'ai collecté des sources sur Mademba, de nombreuses personnes ont fait des commentaires et des suggestions. Certaines ont fait des suggestions sur quelques aspects et d'autres ont émis des critiques plus sévères. Mais, je suis profondément reconnaissant à tous ceux qui ont pris le temps de lire des fragments de ce livre aux différentes étapes, pendant cette longue période, et surtout à ceux qui ont fait l'effort héroïque de lire l'ensemble de l'ouvrage. Beaucoup de mes étudiants actuels et anciens ont dû se frayer un chemin à travers des fragments de ce livre. Chaque coup de pouce ou critique profonde en cours de route a contribué à améliorer la qualité de cet ouvrage. Mais ce n'est pas un livre parfait, précisément parce qu'il y a encore tant de choses que nous ne savons pas. Je suis cependant reconnaissant envers tous ceux qui liront ce que j'ai écrit.

Martin Klein et David Robinson ont vu dans une thèse de doctorat plutôt inachevée une étincelle qui allait devenir ce livre. Mademba a fait une apparition remarquée lors de cette thèse. Boubacar Barry a encouragé ma réflexion sur ce projet et sur beaucoup d'autres de mes projets d'histoire.

Mes recherches sur Mademba ont bénéficié d'un bon nombre de soutiens, notamment de National Endowment for the Humanities, de la Fondation Guggenheim, de Stanford Humanities Center, de Stanford Center for African Studies et du bureau du doyen des sciences humaines de Stanford, qui ont tous fourni des fonds et du temps pour les rassembler, afin de me permettre de commencer le processus d'écriture. L'université, le département d'histoire et le centre d'études africaines de Stanford ont soutenu sans cesse mes recherches en mettant à ma disposition une communauté intellectuelle de collègues universitaires et un flux d'étudiants diplômés merveilleusement talentueux. À Stanford, je tiens à remercier tout particulièrement mes collègues africanistes Jim Campbell, Joel Cabrita,

Gabrielle Hecht, Steven Press et Sean Hanretta (actuellement à Northwestern University), ainsi que Jim Ferguson, Grant Parker, Joel Samoff, Larry Diamond, Laura Hubbard et David Abernethy, parmi tant d'autres. Plus loin encore, j'apprécie les critiques, les points de vue et l'amitié constante de Kristin Mann, Andreas Eckert, Alessandro Stanziani, Fred Cooper, Bruce Hall, Greg Mann, Bill Worger, Tom Spear et Marie Rodet. Plusieurs de mes anciens étudiants ont fourni certaines des critiques les plus incisives, mais aussi les idées les plus utiles et une collaboration soutenue. Benjamin Lawrance, Emily Burrill, Emily Osborn, Liz Thornberry, Thom McClendon et Jim Mokiber ont été des compagnons de route dans le domaine plus large de l'histoire juridique africaine. Rebecca Wall et Wallace Teska ne se sont pas seulement engagés au sujet de Mademba, mais ont également utilisé une partie de leur précieux temps dans les archives du Mali et du Sénégal, tout en menant leurs propres recherches, pour apporter des évidences supplémentaires sur Mademba que je n'avais pas. Mais sans doute, il reste beaucoup à entreprendre et plus à faire pour trouver ce que nous avons tous manqué.

Avertissement

Pour la transcription des toponymes et des anthroponymes, nous avons choisi d'utiliser une graphie la plus proche possible des usages de la linguistique.

Cependant, si nous suivons dans le texte cette orthographe qui n'est pas encore assez familière au lecteur francophone, nous avons respecté pour toutes les citations de documents d'archives les conventions utilisées dans les documents de l'époque.

Ce choix a l'inconvénient de proposer deux formes différentes pour les mêmes noms de personnes, de lieux ou d'anciennes structures politiques, ce qui peut désorienter quelque peu le lecteur.

Mais il a semblé préférable de privilégier cette option pour se rapprocher des usages retenus dans les ouvrages en langue anglaise, en particulier par l'auteur de cet ouvrage.

Le lecteur doit donc noter les équivalences suivantes pour les noms de lieux et de personnes :

« e » correspond à « é ». Ex. « Salde » correspond ainsi à « Saldé »
« u » correspond à « ou ». Ex. « Segu » correspond ainsi à « Ségou »
« s » correspond à « c ». Ex. « Rasin » correspond ainsi à « Racine »,
« Sire » correspond à « Ciré »
« k » correspond à « c ». Ex. « Kulibali » correspond ainsi à « Coulibaly ».
Le « i » correspond le plus souvent au « y ». « Kulibali » correspond ainsi à « Coulibaly ».
Le « e » ajouté *in fine* dans de nombreuses graphies françaises est supprimé.
Ex. « Lamin » correspond ainsi à « Lamine »
Le « s » reboulé dans de nombreux noms transcrits en français ne l'est pas ici. Ex. « Sise » correspond ainsi à « Cissé »

Cependant nous avons conservé en général la graphie la plus connue en français pour le patronyme du personnage central de ce livre, que nous écrirons donc « Sèye » (et non « Sey »).

Préface

J'ai « rencontré » pour la première fois Mademba, roi de Sinsani, aux Archives nationales du Mali, sur la colline de Koulouba surplombant Bamako, il y a plus de quatre décennies. À cette époque, ces Archives étaient situées dans une petite maison en pierre située à l'extérieur du Palais présidentiel, qui était autrefois la résidence du Gouverneur du Soudan français. Quand je dis que je suis tombé sur Mademba au milieu des années 1970, ce n'était pas une rencontre physique, puisque Mademba était mort depuis près de soixante ans. Au lieu de cela, je suis tombé sur Mademba à travers la riche documentation rassemblée par le gouvernement colonial et conservée par un groupe d'archivistes extraordinairement dévoués, travaillant avec un maigre budget dans un cadre physique peu propice à la conservation des documents. À l'époque, je ne savais pas trop quoi faire de ma rencontre avec Mademba.

Au milieu des années 1970, mes premières recherches se sont concentrées sur l'économie, notamment l'économie politique de l'histoire précoloniale et celle du début de la mise en place du système colonial dans le Moyen Niger, avec Sinsani comme centre. Également appelée Sansanding dans les sources archivistiques, Sinsani était une grande ville commerciale située sur le fleuve Niger non loin de Segu, qui est devenue la capitale du royaume Bambara de Segu. En tant que ville commerciale dans l'orbite de ce royaume, Sinsani n'avait jamais eu de rois, ni aspiré à étendre son autorité politique. Elle avait des chefs, mais ceux-ci étaient en situation d'allégeance au pouvoir de Segu. Ainsi, trouver des références sur Mademba comme *Fama* (roi, souverain en Bambara) de Sinsani ou, comme les Français l'ont souvent appelé, de l'État de Sansanding et Dépendances, m'est apparu comme une anomalie. Les historiens, comme moi, qui s'intéressent au changement social, sont constamment à la recherche de schémas et de ruptures. Les anomalies deviennent des signaux d'alerte permettant d'accorder plus d'attention aux schémas afin de détecter les changements, puis d'évaluer si ces derniers étaient importants ou non. Mademba est entré dans les annales de l'histoire pendant la période coloniale, qui a coïncidé avec la conquête française de la Moyenne Vallée du Niger, à la fin du XIX^e siècle. Qui était Mademba et comment est-il devenu roi d'une ville commerciale qui n'avait jamais eu de rois auparavant ? C'était une question certes intrigante, mais ce n'était pas celle que je souhaitais approfondir à l'époque.

Il s'est avéré que Mademba était un Africain, un Sénégalais né le 3 mars 1852 dans la ville coloniale française de Saint-Louis du Sénégal, qui a rejoint la fonction publique coloniale française en tant que commis dans le service sénégalais des postes et télégraphes en 1869. Sa carrière était assez banale au cours des années 1870 et serait probablement restée ordinaire s'il n'avait pas été affecté dans la région du Haut-Sénégal en 1879, alors que l'armée française entamait sa phase agressive de conquête de l'intérieur soudanais. Un heureux hasard se produisit : Mademba a été chargé d'aider à mettre en place le système télégraphique si essentiel aux communications militaires. Il était à la fois compétent et désireux d'aider les Français à procéder à la conquête. Quand bien même les chefs militaires français savaient pouvoir compter sur leur supériorité militaire, ils étaient conscients de leur vulnérabilité quant à la maîtrise des réalités politiques et culturelles locales. Les Français se sont donc appuyés sur les Africains, en particulier sur ceux en qui ils avaient une entière confiance, car ils leur avaient prouvé leur loyauté. Les Français n'ont pas tardé à récompenser les Africains qui leur étaient fidèles et avaient épousé leur cause. Le destin de Mademba s'inscrit dans cette logique à servir la France. Sa fortune a prospéré ainsi avec le système colonial français.

La chance m'a aussi souri aux archives. J'ai continué à trouver des témoignages sur Mademba pendant que je poursuivais mes recherches documentaires et en collectant des témoignages oraux à Bamako, Segou, Sinsani et Dakar, où les excellentes Archives du Sénégal conservent les archives du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, qui servirent à superviser le fonctionnement de l'empire ouest-africain français ; et en France, dans la Collection nationale des archives coloniales et d'outre-mer.

Dans le cadre de mes nombreux séjours consacrés à la recherche en Afrique de l'Ouest, je suis tombé, un jour dans les archives de Dakar, sur un énorme dossier intitulé « Affaire Mademba ». Ce dossier contenait de la correspondance et des éléments de preuves relatifs à l'enquête de 1899-1900 sur les crimes, délits et abus de pouvoir attribués à Mademba. Il conservait en fait des éléments de trois enquêtes imbriquées sur ces crimes présumés et des débats sur les procédures avec des preuves accablantes mais contradictoires sur les actes répréhensibles de Mademba. Je n'étais toujours pas prêt à poursuivre des recherches plus approfondies sur Mademba, en partie parce que j'avais d'autres livres à écrire et parce que j'hésitais à me concentrer sur la vie d'un individu. Je suis beaucoup plus intéressé par la façon dont les gens ordinaires assurent le changement et comment le changement les affecte.

Mon intérêt pour Mademba a néanmoins persisté, mais avec une intensité tantôt croissante et parfois décroissante. Mademba a fait une apparition fugace dans mon premier livre qui a exploré les grands changements dans l'économie politique de la vallée du Moyen Niger parce que Sinsani est

restée un lieu central de l'histoire. En 1991, j'ai publié mon interprétation préliminaire de l'affaire judiciaire contre Mademba dans le livre que j'ai coédité avec Kristin Mann, sur la question du droit dans l'Afrique coloniale.

Plusieurs années auparavant, Kristin et moi avions découvert notre intérêt commun pour les sources juridiques que chacun de nous utilisait pour donner un sens au changement économique et social. Ma communication intitulée « L'Affaire contre *Fama Mademba Sy* et les ambiguïtés de la juridiction légale au début de la colonisation du Soudan Français », n'était ni juste ni fausse : elle se posait en déclaration préliminaire. Et en tant que telle, elle manquait de nuances et ne rendait pas compte de la complexité de l'affaire, notamment dans son contexte le plus large. Cependant, elle a suggéré de nouvelles pistes à suivre. Mais je n'étais toujours pas prêt. En revanche, Mademba a fait une autre apparition fugace dans mon deuxième livre qui a exploré l'histoire si bien étudiée du coton dans le développement colonial en Afrique occidentale française. Dans cet ouvrage, l'apparition de Mademba fut circonscrite à son rôle de pionnier dans l'adoption des variétés américaines de coton tant prisées dans les usines textiles françaises. Après avoir terminé ce livre, j'ai pensé que je pourrais enfin commencer à donner un sens à l'affaire contre Mademba, mais j'ai d'abord eu à tenter d'expliciter ce que je voulais dire dans mon essai de 1991, dans lequel j'ai soulevé la question des « ambiguïtés dans la norme juridique » durant la colonisation. J'ai donc entrepris durant une décennie des efforts pour comprendre les dossiers judiciaires coloniaux du Soudan français. Une troisième monographie, fondée sur plus de 2 000 litiges civils du premier degré, m'a aidé à comprendre le fonctionnement du système juridique colonial et ce que les archives judiciaires pouvaient réellement m'en apprendre en ma qualité d'historien social. Je n'ai pas oublié Mademba, qui apparaît sur une seule page de ce livre. L'écriture de celui-ci m'a aussi fait réaliser que les preuves dont je disposais au sujet du cas de Mademba n'avaient, en fait, jamais été formellement présentées devant un tribunal. Par conséquent, le travail que j'ai fait pour comprendre les dossiers des tribunaux coloniaux, bien que fascinant en soi, ne m'a pas aidé à bien saisir l'affaire de 1899-1900 contre Mademba.

Alors que je m'étais efforcé de rassembler des sources sur Mademba depuis plus de quatre décennies et que j'avais rédigé des bribes de son histoire, j'ai dû, encore, faire face à de nombreux défis dont j'étais moi-même à l'origine. En tant qu'historien du changement social, j'utilise des témoignages sur des récits de vies individuelles pour expliquer des tendances plus larges. Les dossiers judiciaires ont fourni des preuves établies remarquables, quoique rares, de véritables différends impliquant des gens ordinaires. Cependant, je me sentais mal à l'aise dans la perspective de consacrer un livre entier à la vie d'un seul individu. Comme je le note dans l'introduction, la biographie occupe une place importante dans la profession d'historien, mais la plupart des biographies impliquent un ni-

veau d'intimité et d'empathie avec le sujet que je n'avais tout simplement pas. Puis, mes dispositions ont soudainement changé en 2016. Je n'aurais jamais pensé que la campagne politique et l'élection de Donald J. Trump à la présidence m'auraient inspiré d'une quelconque manière. À mon grand regret, Trump est effectivement devenu ma « muse » pour ce livre sur Mademba. Il l'a été précisément parce qu'il semble partager beaucoup d'attributs similaires avec Mademba :

Tous les deux sont motivés par le même narcissisme et la crainte de l'insécurité ; ils sont, tous les deux, des profanes aidés par de puissants partis minoritaires.

Ils sont, tous les deux, préoccupés par la légitimité de leur autorité. Ils sont profondément misogynes et maltraitent les femmes.

Ils exigent, tous deux, de la loyauté et sont prompts à punir ce qu'ils considèrent comme de la déloyauté.

Tous deux exigent l'adoration et la soumission publique, précisément parce qu'ils ont une faible légitimité.

Ils voient, tous deux, des conspirations autour d'eux.

Tous deux sont soumis à des contrôles incongrus par les pouvoirs administratifs.

En fait, la liste des similitudes est plus longue : Mademba et Trump ont fait face à des crises relatives à la migration, quoique Trump se soit impliqué, volontairement, dans des affaires d'immigration, tandis que Mademba avait eu à faire face à l'émigration. Tous les deux ont été accusés de viol et d'agression sexuelle. Tous les deux ont été accusés de falsification de preuves et d'entrave à la justice. Tous les deux ont contesté l'État de droit. De plus, tous les deux ont périodiquement cherché à se refaire une image. Ce livre ne traite pas de ces comparaisons, mais mon addiction aux informations qui font l'actualité du moment a rendu ces similitudes plus prononcées et m'a donné un aperçu du comportement de Mademba que je n'aurais peut-être pas remarqué autrement et, encore moins, essayé de comprendre.

Je ne suis pas la première personne à écrire sur Mademba. Abd-el-Kader Mademba, fils de Mademba, héros de guerre décoré, a déjà écrit un récit hagiographique sur la vie de son père durant la période nostalgique de la Grande Guerre et de l'Empire français du début des années 1930. En 1994, Barbara Lefebvre a présenté un excellent mémoire de maîtrise à la Sorbonne (Université Paris I) sur Mademba, fondé sur plusieurs mois de recherches aux archives au Mali et en France. Le livre d'Abd-el-Kader sur son père reste cependant le récit de référence, malgré son parti pris évident. Plusieurs enfants de Mademba sont morts en combattant pour la France pendant la Grande Guerre et d'autres sont devenus des soldats de carrière de haut rang, des éducateurs de premier plan et des hommes d'affaires éminents. Parmi les petits-enfants et arrière-petits-enfants de Mademba, on compte un ancien ambassadeur du Sénégal en France et

d'autres dignitaires éminents. L'investissement de Mademba dans l'éducation de ses enfants et l'engagement de ces derniers dans la fonction publique est l'un de ses héritages les plus durables. C'est précisément en raison de cet héritage que je suis certain que l'analyse plus critique sur la vie de Mademba, faite dans ce livre, suscitera un débat. Comme cela se devrait. Tout comme il existe de nombreuses facettes de Mademba, il existe également de nombreuses autres sources à exploiter dans les archives et dans les récits oraux afin de fournir des interprétations plus complètes et peut-être différentes sur la vie de Mademba. De même que ce livre a clairement été influencé par les problèmes contemporains qui dominent le monde dans lequel je vis, d'autres trouveront, certainement, d'autres aspects à raconter sur la longue et remarquable vie de Mademba.

Introduction

En 1900, moins d'une décennie après la conquête par les Français d'un vaste hinterland de l'Afrique occidentale française, *Fama* Mademba Sèye, le roi des États de Sansanding et Dépendances sur les rives du fleuve Niger, se retrouve assigné à résidence dans la capitale coloniale à Kayes, au motif que l'administration coloniale menait des enquêtes complémentaires sur les allégations selon lesquelles il aurait systématiquement abusé de son pouvoir, commis des meurtres rituels, violé d'innombrables femmes et extorqué d'importantes richesses à ses sujets. Alors qu'il est assigné à résidence, Mademba écrit au Gouverneur général de l'Afrique occidentale française pour demander qu'on lui donne la possibilité de se disculper devant un tribunal français. Sa demande est allée jusqu'au cabinet du Ministre des Colonies à Paris, qui l'a tout bonnement rejetée. « Il n'était nullement question que le cas de Mademba fût porté devant un tribunal français »¹. Sur ces enquêtes officielles portant sur des allégations d'abus de pouvoir, le Gouverneur général a en outre fait valoir que « l'affaire Mademba (...) est à la fois plus délicate et plus grave qu'il n'y paraît »². Pourquoi le Ministre des Colonies avait-il alors si peur de laisser Mademba tenter de se disculper devant un tribunal français ? Qu'est-ce qui a rendu cette affaire si « délicate » et si « sérieuse » ? Sur quelle base Mademba, un Sénégalais né dans la ville coloniale française de Saint-Louis du Sénégal, va-t-il tenter de porter une telle affaire devant des tribunaux français dont la compétence était limitée aux personnes ayant la citoyenneté française ou européenne ? Et que révèle cette affaire contre Mademba sur les points d'intersection entre le colonialisme et l'État de droit ?

Ce livre relate la période transitoire qui marque la conquête coloniale du Soudan français. Il couvre un domaine encore plus circonscrit : il s'agit de la transition vers le colonialisme dans la vallée du Moyen Niger. Concentré sur la première phase du colonialisme (conquête, puis passage d'une administration coloniale sous tutelle militaire au développement d'une

¹ Ministre des Colonies, Lettre confidentielle au Gouverneur général, 24 mars 1900, Paris, ANS-AOF 15 G 176.

² Gouverneur général Chaudié, Suite donnée à la vérification par l'administration ou par la division compétente, Kayes, 1^{er} février 1900, *in* Danel, Service du *Fama* de Sansanding, 14 janvier 1900, Ségou, ANS-AOF 15 G 176.

administration civile), il examine comment l'évolution des organes de gestion du colonialisme a périodiquement conduit vers leur regroupement ou leur partition.

Cette étude du colonialisme révèle également que les plans élaborés par la métropole, dans les quartiers généraux coloniaux en Afrique, ou même dans les casernes avancées du commandement militaire, ont rarement été mis en œuvre comme prévu. Peu d'administrateurs coloniaux ont compris la complexité du terrain qui différait d'une région à l'autre et d'un groupe à l'autre. Toutefois, le colonialisme n'était pas un simple exercice d'improvisation. Grâce aux concessions mutuelles constantes entre l'agenda politique métropolitain et les conditions locales, des modèles généraux de gouvernement ont finalement été établis. Cette étude se concentre sur la période où le colonialisme était encore une œuvre en cours d'élaboration, même si des efforts musclés étaient entrepris pour créer l'ordre et la légalité.

L'une des caractéristiques du colonialisme était qu'il exigeait la collaboration active ou passive des peuples soumis. La force seule n'était jamais suffisante. Les sujets coloniaux et les puissances coloniales négociaient des accords de collaboration qui changeaient au fil du temps, au fur et à mesure de l'évolution des États coloniaux. Cet ouvrage est ainsi centré sur une personnalité, Mademba Sèye, qui a vécu les premières phases de la domination coloniale au cours desquelles il est parti, avec l'aide de ses parrains français, d'un statut de simple commis des postes, comme télégraphiste, à celui de roi africain (en langue bambara, *Fama*). Tout comme les composantes du colonialisme, des séries de pièces mobiles s'articulaient différemment à différentes époques, Mademba a traversé ces changements en se transformant et en s'adaptant aux circonstances. Malgré les changements du colonialisme et en dépit des sérieuses remises en question de son régime, Mademba est resté *Fama* jusqu'à sa mort en 1918.

1

Biographie, récit de vie et processus de changement social

Il s'agit d'un livre sur la vie de *Fama Mademba Sèye*, mais ce n'est ni une biographie conventionnelle ni un récit de vie. La biographie s'inscrit dans le temps long avec une méthode exigeante. La biographie, qui se traduit par un « récit de vie », occupe une place privilégiée dans les traditions historiques. Celles des rois, des héros et des saints formaient des modèles de récits de vie et éventuellement de narrations de faits du passé. L'hagiographie est apparue comme une variante des récits de vie, en particulier celle des saints dans laquelle le modèle standard impliquait la mise à l'épreuve de la sainteté de l'individu à travers sa marche vers la piété, la pureté et parfois le martyre face à l'adversité. Avant l'ère moderne, l'hagiographie est apparue comme une forme dominante de récit de vie au sein de la chrétienté occidentale et dans l'islam¹. Il est certain que la seule étude sur Mademba a été écrite, sous forme de récit de vie et sur un mode hagiographique, par son fils².

Si l'hagiographie a peut-être disparu du corpus des historiens universitaires, le récit de vie est resté centré sur celle des grands hommes et des héros et il a souvent comporté des épreuves et des tribulations sur leur chemin vers la gloire et le pouvoir. Les sujets éligibles pour un récit de vie étaient à tout le moins des « personnalités importantes » et surtout celles qui avaient laissé des témoignages écrits importants. Au fur et à mesure que l'hagiographie faisait place à une biographie plus critique, les biographes se sont engagés dans une « quête » pour écarter « le rideau de

¹ Hermione Lee, *Biography: A Very Short Introduction* (Oxford, Oxford University Press, 2009), p. 25-28 ; Nigel Hamilton, *Biography: A Brief History* (Cambridge, MA, Harvard University Press, 2007), p. 33-59. Pour une discussion sur l'hagiographie dans l'histoire islamique de l'Afrique de l'Ouest, voir Cheikh Anta Babou, *Fighting the Greater Jihad: Amadou Bamba and the Founding of the Muridiyya of Senegal, 1853-1913* (Athens, OH, Ohio University Press, 2007) [Paru en français : *Le Jihad de l'âme. Ahmadou Bamba et la fondation de la Mouridiyya au Sénégal (1853-1913)*, Paris, Karthala, 2011].

² Abd-el Kader Mademba, *Au Sénégal et au Soudan Français* (Paris, Larose, 1931).

respectabilité et d'intimité derrière lequel les riches et les puissants avaient tendance à se protéger »¹. Dans une réflexion sur la biographie de Noah Webster, Jill Lapore a demandé, après s'être interrogée sur sa respectabilité publique, « s'il est juste d'écrire sur un homme pour lequel je ne peux m'empêcher de ressentir un réel dégoût »². De tels sentiments ne l'ont pas dissuadée de publier cette biographie. Lapore soutient « qu'aussi singulière que soit la vie d'une personne, l'intérêt de l'examiner ne réside pas dans son caractère unique, mais dans son exemplarité, dans la façon dont la vie de cet individu sert de référence à des questions plus larges touchant la culture dans son ensemble »³. Tout en restant fascinés par les grands dirigeants politiques, religieux et militaires et désireux de mettre en valeur leur caractère unique, les biographes situent de plus en plus leurs sujets dans les contextes sociaux et politiques où ils vivent et dans les réseaux sociaux dans lesquels ils sont imbriqués⁴.

Les récits de vie, en tant que variantes biographiques, ont émergé dans l'histoire africaine à la croisée des chemins entre la critique féministe de récits d'un passé dominés par les hommes, l'histoire sociale et la micro-histoire. Cela a conduit à une focalisation créatrice sur les gens ordinaires et en particulier sur les femmes. Les universitaires féministes associées au « Personal Narrative Group » ont été catégoriques dans leur appel à la récupération de la vie des femmes⁵. Pour les africanistes, les récits de vie reposaient en grande partie sur des informations autobiographiques recueillies par le biais d'entretiens, le plus souvent avec des informateurs vivants et sur la prise de conscience qu'ils participent à la coproduction de l'histoire⁶. Les narrateurs de récits de vie de gens ordinaires doivent faire

¹ Hamilton, *Biography*, p. 182.

² Jill Lapore, "Historians Who Love Too Much: Reflections on Micro History and Biography," *Journal of American History* 88, 1, 2001, p. 142.

³ Lapore, "Historians Who Love Too Much...", p. 133.

⁴ Barbara Caine, *Biography and History* (Houndsmill, Palgrave Macmillan, 2010), p. 3-6.

⁵ Personal Narratives Group, *Interpreting Women's Lives: Feminist Theory and Personal Narratives* (Bloomington, IN, Indiana University Press, 1989) ; voir aussi Caine, *Biography and History*, p. 44-46.

⁶ Majorie Mbilinyi, " 'I'd Have Been a Man': Politics and the Labor Process in Producing Personal Narratives, in *Interpreting Women's Lives*; Personal Narrative ; Belinda Bozzoli avec l'aide de Mmantho Nkotsae, *Women of Phokeng: Consciousness, Life Strategy, and Migrancy in South Africa, 1900-1983* (Portsmouth, NH, Heinemann, 1991) ; Sarah Mirza & Margaret Strobel (eds & transl.), *Three Swahili Women: Life Stories from Mombasa, Kenya* (Bloomington, IN, Indiana University Press, 1989) ; Shula Marks (ed.), *Not Either an Experimental Doll: The Separate Worlds of Three South African Women: Correspondance of Lily Moya, Mabel Palmer, et Sibusisiwe Makhanya* (Bloomington, IN, Indiana University Press, 1989).

face au fait qu'ils s'engagent dans la reconstruction de vies incomplètement documentées, caractérisées par « les nombreux vides dans les témoignages et les informations », ce qui rend les événements relatés particulièrement « douteux et contingents ». C'est la difficulté à laquelle Charles van Onselen a été confronté lorsqu'il a entrepris d'écrire la biographie de Kas Maine, un métayer sud-africain noir, dont la vie a traversé certaines des transformations majeures de l'histoire de cette région et qui a laissé peu de traces écrites. S'inspirant des réflexions de Jean-Paul Sartre sur la biographie, van Onselen a adapté une méthode impliquant « une hiérarchie de médiations » qui s'est attachée à reconstituer la vie de Kas Maine à travers ses rencontres avec des parents, des pairs, des propriétaires terriens, des commerçants, des avocats et divers fonctionnaires en s'appuyant largement, mais pas exclusivement, sur des témoignages oraux. De plus, une grande partie des recherches de van Onselen et de ses assistants de recherche ont été menées pendant les dernières années politiquement difficiles de l'apartheid¹. Comme le montrent clairement les recherches sur la biographie, la plupart des preuves que nous avons sur ces vies ordinaires proviennent des « institutions de domination et de régulation » qui obligent le chercheur à être explicite sur ses méthodes, sur la façon dont ces institutions de domination ont produit ces documents et sur les silences plus larges dans les archives historiques².

Ce projet ne s'inspire ni de biographies ni de récits de vie. Je partage le malaise d'Alice Kessler-Harris quand elle écrit : « Pendant des années, j'ai résisté à l'idée qu'une vie individuelle pouvait refléter des processus historiques plus vastes dont l'exploration ne présentait aucun intérêt à mes yeux »³. En revanche, ce projet se rapproche plus du défi posé par Charles Tilly dans sa déclaration programmatique sur la tâche de l'histoire sociale européenne : « reconstruire les expériences vécues par des gens ordinaires

¹ Charles van Onselen, "The Reconstruction of a Rural Life from Oral Testimony: Critical Notes on the Methodology Employed in the Study of a Black South African Sharecropper," *Journal of Peasant Studies* 20, 3, 1993, p. 494-514 ; voir également Charles van Onselen, *The Seed is Mine: The Life of Kas Maine, a South African Sharecropper, 1894-1985* (New York, Hill and Wang, 1996).

² Voir entre autres, Sue Peabody, "Microhistory, Biography, and Fiction: The Politics of Narrating the Lives of People under Slavery," *Transatlantica : Revue d'études américaines - American Studies Journal* 2, 2012, p. 1-19 ; Thomas V. Cohen, "The Macrohistory of Microhistory," *Journal of Medieval and Early Modern Studies* 47, 1, 2017, p. 55-73 ; Trevor R. Getz & Liz Clarke, *Abina and the Important Man: A Graphic History* (New York, Oxford University Press, 2nd ed., 2016).

³ Alice Kessler-Harris, "AHR Roundtable: Why Biography," *American Historical Review* 114, 3, 2009, p. 625.

à travers les grands changements structurels »¹. Tilly avait en tête la montée en puissance des États-nations et la « prévalence du travail rémunéré dans des conditions d'expropriation comme les deux changements structurels qui ont fondamentalement façonné la vie des Européens ». Quoique ni l'État-nation moderne ni le capitalisme industriel n'étaient advenus dans l'Afrique occidentale française du XIX^e siècle, les changements déclenchés par la conquête coloniale n'en ont pas été moins transformateurs. En outre, Tilly, qui a réclamé une biographie collective des personnes – en particulier des travailleurs ayant vécu ces grandes transformations – ne reconnaîtrait probablement pas cette étude dans les termes qu'il a formulés. Mais à bien des égards, ce livre traite de la manière dont un individu a vécu ces grandes transformations et comment il s'en est servi pour se transformer lui-même. Les circonstances ont fourni la matière première de la façon dont Mademba s'est transformé, mais il a été l'acteur qui a souvent identifié les changements en cours et a saisi les opportunités qui s'offraient à lui. Mon approche de Mademba et de sa vie ressemble beaucoup à celle proposée par Kessler-Harris :

Plutôt que de présenter l'histoire comme une toile de fond ou de l'introduire pour situer un individu dans le temps, je me pose la question de savoir comment la vie de l'individu peut nous aider à donner un sens à un morceau de processus historique. Je veux regarder à travers la vie [...]. Je pense que l'observation d'une vie individuelle peut nous aider à percevoir non seulement des événements particuliers, mais aussi les processus culturels, sociaux et même politiques sous-jacents et plus vastes d'une époque donnée².

Cette étude sur Mademba et son parcours à une époque charnière de transformation du colonialisme donne une texture aux processus de changement déclenchés par la conquête française. À ce titre, elle fait appel à quatre grands domaines d'étude : la nature changeante du colonialisme ; les savoirs culturels et politiques dans les zones de contact et les zones intermédiaires ; les intermédiations et les trafics d'autorité ; et l'État de droit.

La nature changeante du colonialisme

Dans une conférence commémorative célébrant la vie et l'œuvre de Frederick Lugard donnée en 1963, quelques années après la décolonisa-

¹ Charles Tilly, "Retrieving European Lives," in Olivier Zunz (ed.), *Reliving the Past: The Worlds of Social History* (Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1985), p. 15-16.

² Kessler-Harris, "Why Biography?," p. 626.

tion d'une grande partie des empires africains français et britannique, l'ancien Gouverneur colonial français et universitaire Hubert Deschamps a réfléchi aux pratiques des politiques françaises et britanniques à l'égard des autochtones et à leurs conséquences pour les nouveaux États africains indépendants. Hubert Deschamps a fait valoir que si les politiques britanniques et françaises à l'égard des autochtones n'ont pas atteint leurs objectifs initiaux, elles ont néanmoins toutes deux réussi « tardivement et de manière inadéquate » à générer une autonomie suffisante et des institutions politiques modernes qui ont favorisé l'indépendance. Pour étayer son argument, Deschamps a soutenu dans une justification rétrospective du colonialisme que, malgré les efforts périodiques pour promouvoir « une politique d'assimilation de l'indigène », les Français se sont appuyés sur les pouvoirs locaux pour asseoir l'autorité coloniale à l'instar des Britanniques. Par assimilation, Deschamps entendait l'effort de réplique des formes politiques métropolitaines françaises dans l'Afrique coloniale, qui avaient été abandonnées au XIX^e siècle avec la conquête coloniale pour être appliquées à nouveau dans les années 1930, délaissées pendant Vichy, puis restaurées dans la période après 1945. Dans l'ensemble, Deschamps a soutenu dans cette conversation fictive avec le défunt Lugard « qu'en Afrique noire, partout où nous avons trouvé des rois, sauf dans les cas extrêmes où nous avons eu une opposition farouche ou un manque d'institutions traditionnelles, nous les avons intronisés, nous en avons fait nos agents supérieurs, tout comme les Britanniques et pour les mêmes raisons : la commodité de la conquête, la facilitation de l'administration [des terres conquises] et la stabilité économique »¹.

Michael Crowder n'a pas hésité à contester la comparaison de Deschamps sur la dépendance française et britannique à l'égard des chefs et des dirigeants africains. Admettant que les deux pays ont utilisé des chefs africains dans leur administration d'origine, Crowder a fait valoir que « ce qui est important, c'est la manière très différente dont ces autorités ont été utilisées » et la manière dont le recours aux chefs s'inscrit dans une politique coloniale cohérente². Dans sa défense de la politique coloniale britannique d'administration indirecte, Crowder s'est abstenu de noter la nuance importante soulevée par Deschamps : à savoir qu'en dépit de

¹ Hubert Deschamps, "Et maintenant, Lord Lugard," *Africa* 33, 4, 1963, p. 297-298.

² Michael Crowder, "Indirect Rule: French and British Style," *Africa* 34, 3, 1964, p. 197, souligné dans l'original. Pour une étude de cas des différentes conséquences de la domination coloniale française et britannique sur les dirigeants indigènes, voir I. A. Asiawaju, "The Aleketu of Ketu and the Onimeko of Meko: The Changing Status of Two Yoruba Rulers under French and British Rule," in Michael Crowder & Obaro Ikime (eds.), *West African Chiefs: Their Changing Status under Colonialism and Independence* (New York, Africana Publishing Company, 1970).

l'invocation de grandes théories divergentes sur la domination coloniale, le colonialisme, français ou britannique, était au fond, pareillement pragmatique et improvisé. D.K. Fieldhouse a mieux saisi la vision de Deschamps, pour qui « Le colonialisme n'était pas une condition rationnelle ou planifiée. Il était plutôt le produit d'un ensemble unique de circonstances avant et pendant la fin du XIX^e siècle, qui ont abouti de manière imprévisible à la partition formelle d'une grande partie du monde entre les grandes puissances. Peu d'entre elles, a-t-on fait valoir, avaient une idée préconçue cohérente de ce qu'elles feraient des territoires qu'elles revendiquaient ou des problèmes que cela créerait. La domination coloniale était donc une improvisation complexe et une idéologie d'empire a été élaborée pour justifier ce qui avait été jugé nécessaire de faire »¹.

A.G. Hopkins a fait la distinction entre les deux formes classiques de régime colonial : le régime direct, qui avait une forte composante militaire, et le régime indirect, qui s'appuyait sur des collaborateurs locaux. Hopkins a écrit que « le régime direct était plus susceptible d'être oppressif, et créait généralement un foyer de résistance, voire de terrorisme. Il était également coûteux. L'administration indirecte était moins visible et bien moins coûteuse, mais elle obligeait les autorités coloniales à s'ingérer dans la société locale et à jongler sans fin avec les propriétaires, les guerriers, les bureaucrates, les marchands et les paysans »². Philip Curtin est allé encore plus loin en affirmant que « les théoriciens de l'administration ont construit des cadres élaborés sur papier dans lesquels ils ont fait valoir les avantages d'une règle d'administration « directe » ou « indirecte ». Dans la pratique, cependant, « les premières étapes du régime colonial, jusqu'à 1920 environ, ont été marquées par une grande variété d'expédients administratifs »³. L'opportunisme, l'improvisation et l'ingérence ont eu leurs propres conséquences involontaires nécessitant une intervention périodique et une réforme coloniale.

Avec sa bureaucratie élaborée et sa hiérarchie clairement identifiable, le califat de Sokoto a servi de modèle idéal pour la politique d'administration indirecte de Lugard qu'il a d'abord exposée dans ses *Political*

¹ D.K. Fieldhouse, *Colonialism 1870-1945: An Introduction* (London, Weidenfeld et Nicolson, 1981), p. 41-42. Pour plus de détails, voir Kathryn Firmen-Sellers, "Institutions, Context and Outcomes: Explaining French and British Rule in West Africa," *Comparative Politics* 32, 3, 2000, p. 253-272 ; Peter Geschiere, "Chiefs and Colonial Rule in Cameroon: Inventing Chieftaincy, French and British Style," *Africa* 63, 2, 1993, p. 151-175.

² A. G. Hopkins, "Lessons of 'Civilizing Missions' Are Mostly Unlearned," *New York Times*, 23 mars 2003, sec. 4, 5.

³ Philip Curtin, "The Impact of Europe," in Philip Curtin, Steven Feierman, Leonard Thompson & Jan Vansina, *African History: From Earliest Times to Independence* (New York, Longman, 1995, 2nd edition), p. 425.

Memorandas de 1908, puis élevée au rang d'« *idéologie impériale* » dans son *Double mandat en Afrique tropicale*, publié en 1923¹. Déjà au moment où il a publié son *Double Mandat*, il était clair que le régime indirect sur le modèle du califat ne pouvait pas s'appliquer de façon homogène dans de nombreuses régions du Nigeria, et encore moins en Afrique. Là où il n'existait pas de chefs indigènes dotés d'institutions solides – ou qui n'étaient pas éligibles pour les responsables coloniaux – la politique britannique consistait à les « inventer ». Une telle invention pouvait prendre de nombreuses formes, y compris celle des chefs mandatés du sud-est du Nigeria et ce que Moses Ochonu a qualifié de sous-colonialisme, dans lequel des Africains issus de régions où les institutions de pouvoir étaient plus denses et les niveaux de « civilisation » plus élevés étaient employés dans des régions où les institutions de pouvoir étaient plus faibles ou dans lesquelles ces institutions précoloniales n'étaient pas facilement identifiables, comme la vaste Middle Belt nigériane. « La réalité du régime colonial », écrit Ochonu, « est que les régimes coloniaux ont parfois rompu l'habitude de gouverner par l'intermédiaire des élites indigènes pour cause d'une gouvernance aisée [...] En fait, les pratiques coloniales flexibles et improvisées étaient plus courantes que ce que l'on peut discerner dans les archives coloniales. Pour l'État colonial africain, l'éventail de la flexibilité des pratiques coloniales était presque infini »². Pour les Britanniques, comme pour les autres fonctionnaires coloniaux européens, l'attribut le plus important de la domination coloniale était ce qui fonctionnait. « La fonctionnalité », selon Ochonu, « l'emportait parfois sur la doctrine coloniale, aussi élaborée ou canonique soit-elle »³.

Comme le rappelle Thomas Spear, il y avait des limites à ce qui pouvait être inventé en termes d'institutions politiques africaines sous le régime colonial. Les Africains étaient dotés d'un solide sens de l'histoire et des héritages historiques qui avaient donné une légitimité aux institutions politiques. Les institutions inventées par les responsables coloniaux en collaboration avec les Africains qui n'étaient pas en résonance avec le discours politique en cours risquaient fort de ne pas être considérés comme légitimes, au point d'être susceptibles de donner lieu à des différends et des

¹ F. D. Lugard, *Political Memoranda, Revision of Instructions to Political Officers on Subjects Chiefly Political and Administrative 1913-1918* (London, Frank Cass, 1970 ; version originale 1906, *Instructions to Political Officers on Subjects Chiefly Political and Administrative*) ; Lugard, *The Dual Mandate in Tropical Africa* (Edinburgh & London, W. Blackwood & Sons, 1922).

² Moses E. Ochonu, *Colonialism by Proxy: Hausa Imperial Agents and Middle Belt Consciousness in Nigeria* (Bloomington, Indiana University Press, 2014), p. 6. Voir aussi A.E. Afigbo, *The Warrant Chiefs: Indirect Rule in Southeastern Nigeria, 1891-1929* (London, Longman, 1972).

³ Ochonu, *Colonialism by Proxy*, p. 214.

rébellions¹. Sara Berry a fait remarquer qu'une telle hégémonie sur un « mouchoir de poche » n'engendrait souvent pas la stabilité, mais une prolifération de conflits sur les coutumes et sur l'autorité. En faisant des systèmes d'autorité dits traditionnels les pierres angulaires de leurs stratégies de domination coloniale, les administrateurs coloniaux ont construit la soumission à la colonisation sur la base d'une approche conflictuelle génératrice de changements constants plutôt que sur une stabilité séculaire². Les conflits et les changements ont nécessité une intervention plus poussée dans les sociétés africaines, ce qui a conduit à une improvisation et une expérimentation de plus en plus élaborées du régime colonial.

Tous les historiens qui ont débattu de la flexibilité du colonialisme semblent avoir négligé l'importance des fondements juridiques de l'empire, à savoir le protectorat. Comme je l'explique plus en détail au chapitre 3, le protectorat est apparu à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle comme l'instrument principal du droit international qui a favorisé l'expansion impériale. À la base, le protectorat était un arrangement « par lequel un État, tout en conservant dans une certaine mesure son identité distincte en tant qu'État, est soumis à une sorte de tutelle par un autre État »³. « Le protectorat est généralement né d'une conquête militaire ou d'un traité cédant un certain degré de souveraineté à la puissance supérieure ». Alfred Kamanda, un universitaire Sierra-Léonais et l'un des rares initiés sur le concept de « traité de protectorat », fait valoir que, « en raison de son imprécision et de sa nébulosité, [le protectorat] aurait eu une fonction de voile protecteur pour de nombreuses administrations, pourtant différentes, voire diamétralement opposées dans la pratique »⁴. Plus récemment, Steven Press soutient qu'un système politique de protectorat établi pouvait adopter une « position quasi-souveraine » par rapport à la puissance colonisatrice et donner lieu à une variété de faux-fuyants concernant qui ou sur quoi se fonde la puissance colonisatrice⁵. Cependant, le protectorat trouve

¹ Thomas Spear, "Neo-Traditionalism and the Limits of Invention in British Colonial Africa", *Journal of African History* 44, 1, 2003, p. 3-27.

² Sara Berry, *No Condition is Permanent: The Social Dynamics of Agrarian Change in Sub-Saharan Africa* (Madison, University of Wisconsin Press, 1993), p. 29.

³ Robert Jennings & Arthur Watts (eds), *Oppenheim's, International Law* (Harlow, Essex, Angleterre, Longman, 1992, 9th edition), I, p. 278.

⁴ Alfred M. Kamanda, *A Study of the Legal Status of Protectorates in Public International Law* (Ambilly, France, Université de Genève, Institut Universitaire de Hautes Études internationales, 1961), p. 97-98.

⁵ Steven Press, *Rogue Empires: Contracts and Conmen in Europe's Scramble for Africa* (Cambridge, MA, Harvard University Press, 2017), p. 33. Press note également que la puissance colonisatrice pouvait bien être des particuliers ou des intérêts commerciaux se faisant passer pour une puissance souveraine (p. 159-160, p. 238-251).

son origine dans les circonstances qui ont obligé la seconde partie à se soumettre à la protection de la première, le plus souvent par la force ou la menace ¹. Sous une forme ou une autre, la force ou la menace a conduit au changement de souveraineté dans la communauté protégée. Dans son étude classique de 1929 sur la politique coloniale française, Stephen Roberts a comparé la politique française d'association coloniale, qui était en vogue à l'époque de sa rédaction, au protectorat. Roberts a analysé ces différentes formes de domination coloniale à travers le prisme du style de domination britannique indirecte. « L'association met en exergue un progrès obligatoire adaptée à la mentalité autochtone et aux circonstances locales, mais toujours imposé par les Européens ; tandis qu'un « protectorat » implique un développement acté par les indigènes, les Européens se bornant à superviser dans une moindre mesure et n'intervenir que si des pratiques données sont considérées comme contraires à l'ordre social » ². Dans le protectorat, affirme Roberts, les « autorités indigènes ont été maintenues [...] Les indigènes se gouvernent eux-mêmes sous la supervision de la France, ce qui a permis de minimiser les aspects perturbateurs des changements de leur mode de vie, surtout parce qu'avec l'utilisation de fonctionnaires indigènes, on a toléré dans une large mesure les coutumes indigènes, même celles directement opposées aux concepts européens » ³. Cette politique de domination coloniale correspond parfaitement au programme des chefs militaires coloniaux, dont les objectifs étaient de conquérir des territoires souvent par anticipation et de protéger les territoires conquis une fois acquis. Pendant la phase active de la conquête, peu de chefs militaires coloniaux voulaient investir du temps et des ressources dans l'administration des territoires conquis au détriment de la poursuite de la gloire sur le champ de bataille ⁴. Le protectorat, qu'il soit appliqué directement ou indirectement, fournissait les moyens d'acquérir des territoires, d'établir rapidement un semblant de règle en s'appuyant sur des autorités indigènes réelles ou imaginaires, et de continuer à poursuivre les victoires militaires. Les protectorats ont été établis aussi bien avec des chefs d'envergure relativement faible, qu'avec des royaumes forts. Stephen Roberts a bien compris que les zones conquises par Al Hadj Omar et Amadu étaient les plus difficiles à conquérir pour les Français, mais une

¹ Frantz Despagne, « Les protectorats », dans *Les colonies françaises. Petite encyclopédie coloniale* publiée sous la direction de M. Maxime Petit (Paris, Larousse, 1902), vol. I, p. 53-54.

² Stephen H. Roberts, *History of French Colonial Policy (1870-1925)* (London, P.S. King and Son, 1929), I, p. 121.

³ Richard Roberts, *History of French Colonial Policy*, I, p. 316.

⁴ A.S. Kanya-Forstner, *The Conquest of the Western Sudan: A Study in French Military Imperialism* (Cambridge, Cambridge University Press, 1969).

fois conquises, ces régions offraient une structure existante susceptible d'aider à la mise en place d'une administration indigène ¹.

Ces débats sur les fondements de la domination coloniale suggèrent que celle-ci était caractérisée par une improvisation permanente sans logique prépondérante. L'improvisation est clairement restée au centre du régime colonial, mais elle s'est inscrite dans le contexte de l'évolution des idées sur le colonialisme. C'est ce que Deschamps tentait d'expliquer dans sa comparaison avec l'engagement de Lugard en faveur du pouvoir indirect. L'alternance de conceptions sur le colonialisme est importante pour notre récit de vie sur Mademba qui a été pris dans les marées tourbillonnantes du changement de politique. Dès sa nomination à la tête d'une équipe chargée d'établir le système télégraphique dans les Haut-Fleuve en 1879, Mademba s'est joint à la phase agressive de la conquête coloniale du Soudan. La construction et l'entretien du télégraphe prouvèrent sa valeur en matière de leadership militaire et il fut de plus en plus entraîné dans le cercle restreint des proches et des conseillers du chef militaire suprême au moment où les Français planifiaient et exécutaient leur avancée militaire. Beaucoup plus préoccupés par la sécurité de leurs troupes et l'avancement de leur mission de conquête, les dirigeants militaires français ne pensaient probablement pas à l'administration des territoires conquis. Quelle que soit la façon dont ils envisageaient l'administration d'après-conquête, les chefs militaires maintenaient un penchant pour le protectorat tel qu'il avait été appliqué en Égypte sous Napoléon et en Algérie ². Ce modèle avait également été utilisé au Sénégal durant l'expansion menée par Faidherbe. Lorsque les Français se sont installés au Soudan, ils ont établi des protectorats avec les chefs et les dirigeants qui se sont rangés de leurs côtés et ils avaient agi de même dans les pays qu'ils ont conquis militairement. Le colonel Louis Archinard, qui a supervisé les plus grandes conquêtes territoriales au Soudan, a rehaussé le statut du protectorat lorsque, au cours de la campagne contre l'État « Omarien » de Segou, il a justifié la conquête en prétendant vouloir rendre le royaume à ses souverains bambara légitimes qui avaient eux-mêmes été conquis par ces « Omariens ».

Sous la conduite d'Archinard, comme nous l'examinerons plus en détail dans les chapitres 3 et 4, les efforts français pour appliquer une variante de la règle d'administration indirecte par le rétablissement des dirigeants africains légitimes à Segou ont échoué lamentablement. Le modèle d'administration indirecte d'Archinard a quelque peu mieux fonctionné à Bandiagara, où il a placé sur le trône Agibu, l'un des fils d'El Hadj Omar qui a rompu avec son frère, le fils aîné et successeur d'Omar, et s'est rangé du côté des

¹ S.H. Roberts, *History of French Colonial Policy*, I, p. 304-306.

² Voir Jean-Loup Amselle, *Vers un multiculturalisme français : l'empire de la coutume* (Paris, Aubier, 1996).

Français, après la conquête du royaume par ceux-ci ¹. La politique d'administration indirecte d'Archinard a atteint sa forme la plus improvisée à Sinsani, où en 1891, Archinard a fait de Mademba le roi d'une région qui n'en avait jamais connu auparavant et sur laquelle celui-ci n'avait aucune légitimité locale. Pendant la conquête française entre 1890 et 1893, des rébellions généralisées qui ont secoué la région autour de Segu et de Sinsani, ont nécessité une intervention militaire française importante pour réprimer les soulèvements. Archinard a, alors, renoncé à sa théorie de l'administration indirecte à Segu, en dépit du maintien de Mademba et d'Agibu au pouvoir. L'échec de l'administration indirecte à Segu a conduit à une nouvelle improvisation qui a donné lieu à un mélange complexe de styles de domination coloniale tantôt par des chefs africains et tantôt par des officiers militaires français.

Même si la conquête coloniale est populaire auprès du public, les parlementaires métropolitains français n'apprécient guère l'indépendance des dirigeants militaires, leur mépris des directives ministérielles et les dépassements budgétaires constants ². Après le rappel d'Archinard en 1893, le Ministre de la Marine, chargé du contrôle des colonies d'Outre-mer, nomme un civil, Alfred Grodet, au poste de Gouverneur du Soudan. Celui-ci, qui avait exercé les fonctions de Gouverneur en Martinique et en Guyane française, se donne, en partie, comme objectif de soumettre le pouvoir militaire à un régime civil. Comme nous allons le voir, Grodet a cherché à soumettre les militaires par la promotion de l'État de droit. Dans les efforts de Grodet, deux aspects se distinguent : il a ordonné aux officiers militaires de supprimer la traite des esclaves, qui était interdite dans les territoires français depuis 1848, une mesure dont l'application avait été systématiquement évitée lors de la conquête coloniale, et de supprimer les châtiments corporels, que les militaires français considéraient comme nécessaires pour contrôler leurs sujets africains. Les politiques de Grodet visant à façonner la domination coloniale au Soudan par le biais des idées françaises sur la civilisation et l'État de droit se sont heurtées au sens que l'armée donnait à sa mission et à ses prérogatives. La plupart des officiers militaires français au Soudan ont ignoré les ordres de Grodet qui a été rappelé avant la fin de son mandat ³.

Le souci de Grodet pour la légalité et l'État de droit préfigure des réformes en cours en France métropolitaine. En 1894, un ministère des

¹ Yves-Jean Saint-Martin, « Un fils d'El Hadj Omar : Aguibou, roi du Dinguiray et du Macina (1843 ?-1907) », *Cahiers d'études africaines* 8 (29), 1968, p. 144-178.

² A.S. Kanya-Fostner, *Conquest*, chap. 8.

³ Richard Roberts, *Warriors, Merchants, and Slaves: The State and the Economy in the Middle Niger Valley, 1700-1914* (Stanford, Stanford University Press, 1987), p. 153.

Colonies a été formé à partir de l'ancien ministère de la Marine, avec des mandats élargis pour la réforme d'un empire français plus étendu. L'année 1894 marque également le début de l'affaire Dreyfus qui a occulté, profondément, le leadership militaire français et a conduit à une instabilité politique durable en France et dans les colonies. Dans le cadre de la réforme de l'empire, le nouveau ministère des Colonies crée, en 1895, la Fédération de l'Afrique occidentale française (AOF) sous l'autorité d'un Gouverneur général basé d'abord à Saint-Louis avant son transfert à Dakar en 1902. Jean-Baptiste Chaudié, ancien administrateur du ministère de la Marine et officier supérieur du service de l'inspection générale de ce ministère, fut le premier Gouverneur général avec pour mandat de surveiller le budget des colonies de cette vaste Fédération, d'établir l'ordre et l'uniformité entre ces colonies disparates et de responsabiliser les Lieutenants-gouverneurs¹. Suite au rappel de Grodet en 1895, le Ministre des Colonies a nommé le colonel Louis Edgar de Trentinian au poste de Lieutenant-gouverneur du Soudan français. Trentinian était un officier de l'infanterie de Marine, et appartenait au corps des militaires enrôlés dans des postes administratifs et de direction dans la colonie, mais la plus grande partie de son expérience militaire coloniale s'est construite, principalement, en Indochine, bien qu'il ait participé à la conquête de Wagadugu. Trentinian était donc à la fois un outsider au sein du noyau de dirigeants militaires français au Soudan dont la carrière a été façonnée par la conquête, mais aussi profondément ancré dans l'*ethos* de la Marine². Trentinian a suivi avec tact les instructions reçues de Dakar et de Paris consistant à régulariser la pratique coloniale, promouvoir le développement économique, maîtriser les dépenses budgétaires, en apportant, tout de même l'assistance nécessaire à ses collègues de la Marine dans leur volonté d'achever la conquête de la région. C'est sous Trentinian que Mademba a reçu sa première sanction administrative pour son prétendu abus de pouvoir, que nous examinerons plus en détail dans le chapitre 5. Sous la direction de Trentinian, l'armée a achevé la conquête de la région en 1898. Mais c'est également sous la direction de Trentinian, que la mission Voulet-Chanoine a radicalement échappé à tout contrôle et a provoqué un scandale majeur qui a encore plus ébranlé l'establishment militaire et colonial français. Afin d'imposer des contraintes supplémentaires à la direction du

¹ C.W. Newbury, "The Formation of the French West Africa Federation," *Journal of African History* 1, 1, 1960, p. 111-128 ; Alice L. Conklin, *A Mission to Civilize: The Republican Idea of Empire in France and West Africa, 1895-1930* (Stanford, Stanford University Press, 1997), p. 23-37.

² G. Wesley Johnson, "William Ponty and Republican Paternalism in French West Africa (1866-1915)," in L.H. Gann & Peter Duignan (eds.), *African Proconsuls: European Governors in Africa* (New York, Free Press, 1978), p. 130-131 ; A.S. Kanya-Fostner, *Conquest*, chap. 9.

Soudan français et de punir les militaires pour leur persistante indiscipline budgétaire, le ministère des Colonies réorganisa la colonie en 1899 et affecta certaines de ses parties aux colonies voisines. À la suite de cette décision, Trentinian démissionna en signe de protestation.

Cette démission a coïncidé à la fois avec les séquelles du scandale Voulet-Chanoine et avec celui, naissant et potentiel, entourant les enquêtes sur les crimes et abus d'autorité présumés de Mademba. Les trois enquêtes imbriquées sur les crimes et abus de pouvoir présumés de Mademba constituent un point d'inflexion central dans l'histoire du colonialisme français au Soudan. Ces enquêtes ont opposé la théorie du colonialisme de l'administration indirecte d'Archinard à celle d'un colonialisme de la légalité et de l'État de droit. Elles ont également mis en lumière les pratiques consistant à s'appuyer sur des intermédiaires africains dont la position et l'autorité étaient fondées sur la loyauté envers les Français contre les objectifs déclarés de la mission française de civilisation. Nous analyserons ces enquêtes et ces débats au chapitre 7.

Amédée William Merleau-Ponty, plus connu sous le nom de William Ponty, qui a pris le poste de Lieutenant-gouverneur après la démission de Trentinian, a supervisé les enquêtes sur Mademba. Ponty, dont le véritable titre était délégué du Gouverneur général au Soudan français, était un civil ayant une expérience militaire et administrative importante au Soudan. Ponty était le secrétaire particulier d'Archinard et, dans le cadre de cette fonction, il avait acquis une expérience directe des défis auxquels les Français étaient confrontés dans la construction d'un empire colonial. Il a également servi avec Mademba dans une excursion militaire au moins ¹. Ponty était cependant profondément engagé dans la régularisation de l'administration coloniale, l'instauration de l'État de droit et le développement économique colonial ². En sa qualité de Lieutenant-gouverneur, Ponty était obligé de prendre en compte les résultats des enquêtes sur Mademba, qui ont soulevé d'importants défis par rapport à ses objectifs déclarés de promotion de l'État de droit. Face à la perspective d'un potentiel nouveau scandale au sein de l'empire africain de la France, Ponty, le Gouverneur général Chaudié et le Ministre des Colonies se sont solidarisés avec Mademba, ont fait la sourde oreille sur son autorité illimitée et renvoyé ce dernier dans son royaume, se contentant de mandater un commis de faible rang, du département des affaires autochtones, pour servir comme « Résident » et, probablement, pour superviser l'administration de Mademba afin de maintenir ses inclinations sous contrôle.

Réprimandé, mais non démis pour autant, Mademba retourne dans son royaume à l'automne 1900, désireux de redorer son blason auprès des

¹ Mamoudou Sy, Capitaine Mamadou Racine Sy (1838-1902), document inédit, Dakar, 2010.

² G.W. Johnson, "William Ponty," p. 127-156.

administrateurs français qui lui ont encore, une fois de plus, sauvé la mise. La conquête étant désormais achevée, les Français redoublent d'efforts pour favoriser le développement économique. Mademba, qui avait compris la rhétorique coloniale de la mission civilisatrice, du progrès et de la nécessité de se développer économiquement, se plongea dans la promotion de la production de coton pour l'exportation et, ce faisant, se transforma en un agriculteur remarquable. Le coton devint le moyen par lequel il se réhabilita et se refaçonna, y compris par une visite mémorable en France, en septembre et octobre 1906, comme nous l'examinerons au chapitre 8. À l'Exposition coloniale de Marseille et au banquet parisien de l'Association du Coton Colonial, Mademba a été fêté comme l'innovateur et le promoteur du coton orienté vers l'exportation qui allait libérer l'industrie française de sa dépendance du coton importé des États-Unis. Mademba se servit d'interviews auprès de journalistes français pour semer les graines d'un récit embelli de sa longue et inébranlable loyauté envers la France, de ses engagements dans les missions civilisatrices et coloniales de la France en Afrique et de l'administration progressiste de son royaume sur les rives du fleuve Niger. Déjà en 1906, au moment où Mademba faisait la promotion du coton soudanais auprès des industriels français, son propre « royaume du coton » s'effondrait suite à la fin de l'esclavage et à la rébellion de son armée de prisonniers de guerre qui, avec les esclaves, réclamaient désormais leur liberté. Sans ces armées de travail forcé, la capacité de Mademba à produire du coton s'est effondrée. Mademba réussit néanmoins à surfer sur les conditions économiques et politiques changeantes du Soudan et à conserver son royaume jusqu'à sa mort en 1918. Pendant la vague de nostalgie et de commémorations qui caractérise le début des années 1930, le fils de Mademba, le capitaine Abd-el-Kader Mademba, fort tenté de formuler une revendication sur la succession de son père, en tant que *Fama*, a entrepris la tâche de refaire le récit de la vie de son père en publiant une courte biographie, qui est le seul ouvrage sur la vie de Mademba dont nous disposons. Ce livre replace celui d'Abd-el-Kader dans un contexte plus large et s'inscrit comme un temps de réécriture de l'histoire de Mademba.

Collaboration négociée, bricolage et intermédiaires africains en Afrique occidentale coloniale française

Mademba a bénéficié des premiers efforts coloniaux pour construire un régime autoritaire sur la base de l'improvisation et de l'opportunisme. Des milliers d'autres Africains en ont fait de même. Il y a près de cinquante ans, l'historien de l'impérialisme de Cambridge, Ronald Robinson, soutenait qu'il ne pouvait y avoir de colonialisme sans son acceptation

active ou passive par les sujets. Les États coloniaux étaient tout simplement trop faibles et les puissances métropolitaines trop parcimonieuses pour investir constamment dans la répression des sujets. Robinson a mis les historiens au défi d'examiner les « trafics d'autorité » qui sont au cœur de l'engagement entre les sujets et l'État colonial. Par « trafics d'autorité », Robinson entendait la façon dont les sujets exploitaient les nouvelles opportunités libérées par le colonialisme pour accumuler des richesses, du pouvoir et du prestige. L'historien de l'empire, d'Oxford, Colin Newbury, s'est appuyé sur la vision de Robinson et a soutenu que le colonialisme reposait sur des « opportunités domestiques » qui procuraient « des avantages de toutes sortes » à la fois au pouvoir supérieur et à l'« intendant » subordonné. Newbury s'est principalement concentré sur les relations entre les dirigeants et les chefs indigènes, qui étaient au cœur de tous les types de politiques d'administration indirecte ¹. Certains sont devenus, selon les termes d'Henri Brunschwig, des « nègres blancs ». D'autres ², cependant, se sont placés à la croisée des chemins du monde colonial et « traditionnel » en utilisant les ressources de l'État colonial pour poursuivre des objectifs coutumiers au sein des communautés locales ³.

Dans son importante étude sur la « fine ligne blanche » qui sépare les Européens, administrateurs de districts en Afrique coloniale, et les dizaines de milliers d'Africains qu'ils supervisent, Anthony Kirk-Greene soutient que :

Sans la main-d'œuvre et la machine administrative autochtone ou les organes gouvernementaux locaux similaires, depuis les chefs suprêmes, les chefs de district et le personnel du Trésor jusqu'aux comptables-payeurs, aux contremaîtres des travaux et aux agents

¹ Ronald Robinson, "Non-European Foundations of European Imperialism: Sketch for a Theory of Collaboration," in Roger Owen & Bob Sutcliffe (eds.), *Studies in the Theory of Imperialism* (London, Longman, 1972), p. 117-142 ; Colin Newbury, *Patrons, Clients, and Empire: Chieftaincy and Over-Rule in Asia, Africa, and the Pacific* (Oxford, Oxford University Press, 2003).

² Henri Brunschwig, *Noirs et Blancs dans l'Afrique noire française : comment le colonisé devient colonisateur, 1870-1914* (Paris, Flammarion, 1983).

³ À cheval sur les deux, voir : Andreas Eckert "Cultural Commuters: African Employees in Late Colonial Tanzania," in Benjamin Lawrance, Emily Osborn & Richard Roberts (eds), *Intermediaries, Interpreters and Clerks: African Employees in the Making of Colonial Africa* (Madison, University of Wisconsin Press, 2006), p. 248-269 ; sur la poursuite des objectifs locaux, voir Jean-Hervé Jézéquel, "Collecting Customary Law: Educated Africans, Ethnographic Writing, and Colonial Justice in French West Africa," dans *Intermediaries, Interpreters, and Clerks*, p. 139-158 ; Jamie Monson, "Claims to History and the Politics of Memory in Southern Tanzania, 1940-1960," *International Journal of African Historical Studies* 33, 3, 2000, p. 543-565.

forestiers [...] l'administrateur colonial n'aurait jamais pu fonctionner ou même survivre dans son travail ¹.

Réfléchissant sur l'expérience coloniale française, Brunshwig a écrit que « la colonisation a engendré une pléthore de collaborateurs volontaires. Les Blancs, incapables de se débrouiller seuls, ont toujours et partout trouvé des agents, miliciens, policiers, garçons, cuisiniers, porteurs, etc., qui constituaient un prolétariat recruté parmi les groupes les moins privilégiés des sociétés traditionnelles » ². Dans son étude sur le Soudan anglo-égyptien, Heather Sharkey note que « le colonialisme était un exercice quotidien du pouvoir auquel participaient les petits employés qui présentaient « le visage » du gouvernement à la population générale en leur qualité d'inspecteurs, de collecteurs, de responsables de l'application des lois, d'enseignants et de commis » ³.

Loin d'établir un « règne de fer », les fonctionnaires coloniaux ont gouverné avec un pouvoir précaire. Les États coloniaux se sont souvent dotés d'un pouvoir immense pour réprimer les révoltes, mais ils ont rarement pu maintenir une telle expression de pouvoir ⁴. Emily Osborn a inversé cette notion de « règne de fer » en décrivant comment les administrations coloniales françaises en Haute-Guinée étaient plutôt entourées par le « cercle de fer » formé par des interprètes et des chefs locaux dont ils dépendaient totalement ⁵. Comme l'affirme Tamba M'Bayo, le règne des interprètes dans l'administration coloniale du Sénégal a persisté pendant une grande partie de l'ère coloniale, mais le point culminant de leur pouvoir et de leur autorité a coïncidé avec les premières phases de la conquête coloniale et les périodes ultérieures d'établissement du régime colonial ⁶. Pendant cette période, comme l'a décrit Robert Delavignette, « les interprètes ont maintenu le [commandant] dans un cercle étroit d'intrigues » dont il n'avait pas le contrôle parce qu'il dépendait d'eux pour l'information, la traduction, la médiation et souvent aussi pour les besoins de base de la vie quotidienne, comme la nourriture, le travail et les services

¹ A. H. M. Kirk-Greene, "Thin White Line: The Size of the British Colonial Service in Africa," *African Affairs* 79 (1980), p. 26 & 41.

² H. Brunshwig, *Noirs et Blancs*, p. 213.

³ Heather Sharkey, *Living with Colonialism: Nationalism and Culture in Anglo-Egyptian Sudan* (Berkeley, University of California Press, 2003), p. 138.

⁴ Bruce Berman & John Lonsdale, *Unhappy Valley: Conflict in Kenya and Africa* (Athens, OH, Ohio University Press, 1992).

⁵ Emily Osborn, " 'Circle of Iron': African Colonial Employees and the Interpretation of Colonial Rule in French West Africa," *Journal of African History* 44, 1, 2003, p. 29-50.

⁶ Tamba M'Bayo, *Muslim Interpreters in Colonial Senegal, 1850-1920: Mediations of Knowledge and Power in the Lower and Middle Senegal River Valley* (Lanham, Lexington Books, 2016), p. 1-31.

sexuels¹. La carrière de Mademba au sein de l'État colonial naissant a commencé lorsqu'il est entré dans le service des postes et des télégraphes en tant que commis de premier échelon en 1869. Sa carrière a pris son envol lorsqu'il a commencé à servir comme interprète et conseiller politique auprès du commandement militaire français au début de la conquête du Soudan en 1879.

Mais les Africains qui ont appris les langues européennes pour traduire les ordres des Européens aux sujets africains et rendre les mots et les concepts africains dans les langues européennes ont également appris à analyser les concepts européens². En raison de la règle de l'administration indirecte, les Européens devaient savoir quelles étaient les coutumes africaines. Une multitude d'Africains formés en Occident, composés en majorité d'enseignants et d'employés de bureau, mais aussi d'agents techniques, de soldats et de missionnaires, ont joué un rôle important dans l'analyse des coutumes africaines sous des formes intelligibles pour les administrateurs coloniaux européens. Les Africains instruits par les Missions ont souvent été prompts à produire des récits qui leur étaient propres, pas seulement pour les besoins de la transmission de ceux-ci en langues européennes, mais aussi de manière compatible avec leurs intérêts particuliers. Partout sur le continent, les employés, les enseignants et les missionnaires africains ont produit des ethnographies et des histoires locales, dont beaucoup ont un caractère distinctement intéressé³. Nombre de ces interprètes ont utilisé leur rôle d'intermédiaire interculturel pour soutenir les revendications de leurs propres familles en matière de pouvoir traditionnel et d'accès aux ressources économiques, telles que la terre et le travail. Il s'agit d'une lecture plus complexe de l'argument de « l'invention de la tradition », introduit il y a près de trente ans, par Eric Hobsbawm et Terence Ranger⁴. En s'intéressant de plus près à ce que faisaient les intermédiaires et à ce qu'ils gagnaient à travailler pour l'autorité coloniale, on obtient un nouvel éclairage sur la pratique du colonialisme.

Malgré la reconnaissance de l'importance des employés indigènes pour l'État colonial, nous savons très peu de choses sur les Africains qui ont travaillé pour l'État colonial⁵. Les employés coloniaux africains

¹ Robert L. Delavignette, *Freedom and Authority in French West Africa* (London, Frank Cass, 1968), p. 41. [version originale : *Service africain* (Paris, Gallimard, 1946)].

² William Worger, "Parsing God: Conversations about the Meaning of Words and Metaphors in Nineteenth-Century Southern Africa," *Journal of African History* 42, 3, 2001, p. 417-447.

³ Voir notamment Jean-Hervé Jézéquel, "Collecting Customary Law".

⁴ Eric Hobsbawm & Terence Ranger (eds.), *Invention of Tradition* (Cambridge, Cambridge University Press, 1983); Terence Ranger, "The Invention of Tradition in Africa," dans *Invention of Tradition*.

⁵ Les études sur les soldats et les policiers africains prévoient des exceptions à cette déclaration générale. Voir par exemple Myron Echenberg, *Colonial Cons-*

n'étaient pas simplement des laquais de l'État colonial, mais au contraire, ils ont utilisé les nouvelles opportunités créées par la conquête et la domination coloniale pour poursuivre leurs propres objectifs, tout en servant leurs employeurs. À ce titre, ils ont utilisé leur connaissance des besoins et des faiblesses de l'État colonial pour poursuivre leurs propres intérêts ¹.

Pendant la première phase de conquête et d'établissement du régime colonial, beaucoup de ces intermédiaires africains se déplaçaient facilement entre des espaces coloniaux encore fragiles et transformaient progressivement les espaces précoloniaux. Jeffrey Herbst a capturé ce processus avec son concept de « modèles irréguliers de pouvoir » que les États coloniaux diffusaient ². La diffusion du pouvoir était un processus dynamique qui s'intensifiait et s'affaiblissait au fil du temps. Au fur et à mesure de son évolution, les espaces que les intermédiaires africains ont habités et à travers lesquels ils se sont déplacés ont également changé. À la fin de la Première Guerre mondiale, lorsque Mademba mourut après avoir régné pendant dix-sept ans comme *fama*, l'espace colonial s'était considérablement élargi, mais d'importants espaces précoloniaux persistaient. Richard White a qualifié un espace quelque peu analogue au XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle, celui du pays d'en haut, du Haut-Québec, de « terrain d'entente ». White décrit « le terrain d'entente » comme un espace de « malentendus créatifs » d'où émergent des modèles d'interaction qui permettent à divers groupes d'Indiens et de Français de survivre, de commercer et de résoudre leurs différends. Le terrain d'entente est l'endroit où les frontières des mondes indien et français « se sont fondues sur les bords

cripts: the Tirailleurs sénégalais in French West Africa, 1857-1960 (Portsmouth, NH, Heinemann, 1991) [Paru en français : *Les Tirailleurs sénégalais en AOF, 1857-1960*, (Paris-Dakar, Karthala-CREPOS, 2009)] ; Gregory Mann, *Native Sons: West African Veterans and France in the Twentieth Century* (Durham, Duke University Press, 2006) ; Timothy Parsons, *The African Rank-and-File: Social Implications of Colonial Military Service in the King's African Rifles, 1902-1964* (Portsmouth, NH, Heinemann, 1999) ; Michelle Moyd, *Violent Intermediaries: African Soldiers, Conquest, and Everyday Colonialism in German East Africa* (Athens, OH, Ohio University Press, 2014) ; sur la police africaine, voir Joël Glasman, *Les corps habillés au Togo : genèse colonial des métiers de police* (Paris, Karthala, 2014). Babacar Fall et moi-même sommes engagés dans une collaboration avec la FASTEAF de l'UCAD, les Archives du Sénégal et l'Université de Stanford dans l'étude sur les employés coloniaux de la Fédération ouest-africaine, à l'aide des dossiers du personnel.

¹ Pour un merveilleux exemple de cette situation, voir le brillant roman biographique d'Amadou Hampâté Bâ, *L'étrange destin de Wangrin. Les roueries d'un interprète africain* (Paris, Union générale d'éditions, 1973). Traduit en anglais par Aina Pagolini Taylor, *The Fortunes of Wangrin* (Bloomington, Indiana University Press, 1999).

² Jeffrey Herbst, *African States and Power: Comparative Lesson in Authority and Control* (Princeton, Princeton University Press, 2000).

et ont fusionné » et sont finalement devenues « un champ d'action unifié », ce qui a influencé les sociétés coloniales indiennes et françaises¹. Cet espace allait finalement donner naissance à des sociétés coloniales plus robustes, mais White souligne que le terrain d'entente était, en revanche, caractérisé par l'absence d'une autorité capable de s'octroyer le monopole de la violence et d'établir l'ordre². Cette absence d'hégémonie, qui était caractéristique des relations entre les empires et les sociétés pré-étatiques, reposait sur un « équilibre approximatif des pouvoirs et un besoin mutuel entre les parties », et a donné naissance aux « possibilités de compréhension et d'accommodement interculturels »³. Ces possibilités donneraient finalement naissance à des formes d'interaction régularisées, qui, à leur tour, influenceraient les cultures et façonneraient les expressions politiques. White souligne la nature indéterminée et improvisée des rencontres sur le terrain d'entente jusqu'à ce que l'équilibre du pouvoir et la matrice des besoins mutuels se déplacent généralement en direction du pouvoir impérial. Il est important de se rappeler que le terrain d'entente est délimité par des lignes sur toutes les facettes – certaines menant vers les centres des puissances impériales et d'autres s'en éloignant – offrant ainsi un espace considérable à ceux qui y vivent pour façonner leur vie et celle de leur communauté.

Le concept de terrain d'entente de White ne s'applique pas parfaitement à la situation du Soudan français examinée dans ce livre. Les sociétés africaines précoloniales de cette région étaient pour la plupart des entités étatiques dans lesquelles les dirigeants avaient au moins nominalement le monopole de la violence. Ces entités étatiques africaines se caractérisaient également par des statuts sociaux hiérarchisés qui distinguaient les « nobles » des esclaves et entre les deux, des personnes liées par des castes. Ces entités étatiques africaines n'étaient pas stables dans le temps, ce qui entraînait des révoltes périodiques, un rétrécissement des frontières du pouvoir et des efforts de renouvellement⁴. À partir de 1879, les Français se sont introduits dans cette région en tant que force militaire faible en nombre, mais puissante, qui, au cours de deux décennies, a affirmé son hégémonie militaire et a vaincu les concurrents africains. La conquête a donné aux Français le monopole de la violence officielle. Ce monopole ne s'est pas traduit par une hégémonie politique, ce qui a laissé des zones

¹ Richard White, *The Middle Ground: Indians, Empires, and Republics in the Great Lakes Region, 1650-1815* (New York, Cambridge University Press, Twentieth Anniversary Edition, 2011), p. 50 et 68.

² R. White, *The Middle Ground*, p. 76.

³ R. White, *The Middle Ground*, préface, p. xiii, xv.

⁴ Richard Roberts, *Warriors and Merchants*, p. 5-7, 21-27; voir également David C. Conrad & Barbara G. Hoffman (eds.), *Status and Identity in West Africa: Nyamakalaw of Mande* (Bloomington, Indiana University Press, 1995).

importantes de conditions intermédiaires disponibles pour les malentendus créatifs qui furent si pertinents dans les rencontres avec les *pays d'en haut* de l'Amérique du Nord évoqués par White. De tels malentendus créatifs étaient évidents dans les politiques d'Archinard de maintien des entités politiques africaines qui avaient été vaincues, grâce au positionnement à leur tête des conquérants africains ultérieurs et/ou en nommant de nouveaux dirigeants, dont peu avaient une légitimité locale pour régner sur ces entités africaines. En revanche, Mademba, l'un de ces nouveaux rois africains, a utilisé l'espace politique et culturel créé par la politique de l'administration indirecte d'Archinard pour inventer sa légitimité et créer de nouveaux modèles d'autorité.

Ces conditions de terrain d'entente de la dernière décennie du XIX^e siècle et des deux premières décennies du XX^e siècle peuvent également épouser la forme de zones de contact. On attribue à Mary Louise Pratt le mérite d'avoir redynamisé le concept de zone de contact dans son étude des récits de voyage européens (et parfois créoles) dans diverses parties des empires européens à partir du milieu du XVIII^e siècle. Pratt définit les zones de contact comme « des espaces sociaux où des cultures disparates se rencontrent, s'affrontent et se débattent dans des relations de domination et de subordination souvent très asymétriques – comme le colonialisme, l'esclavage ou leurs conséquences telles qu'elles sont vécues dans le monde d'aujourd'hui »¹. Les zones de contact de Pratt sont différentes du terrain d'entente de White en ce sens qu'elles se caractérisent par « des relations suivies, impliquant généralement des conditions de coercition, une inégalité radicale et un conflit insoluble ». À d'autres moments, ces zones de contact sont simplement des frontières coloniales ou impériales². Pratt reconnaît qu'elle a emprunté le concept de zone de contact à la linguistique, où le terme fait référence à « des langues improvisées qui se développent entre des locuteurs de langues maternelles différentes qui ont besoin de communiquer entre eux de manière cohérente », mais ces langues « sont généralement considérées comme chaotiques, barbares, manquant de structure »³. Plus intrigant chez Pratt est le terme de « transculturation », qui qualifie « un phénomène dans la zone de contact », dans lequel des groupes subordonnés ou marginaux « sélectionnent et inventent à partir de matériaux qui leur sont transmis par une culture dominante ou métropolitaine ». Alors que les personnes soumises ne peuvent pas facilement contrôler ce qui émane de la culture dominante, « elles déterminent à des degrés divers ce qu'elles absorbent dans la leur, et à quoi elles

¹ Mary Louise Pratt, *Imperial Eyes: Travel Writing and Transculturation* (New York, Routledge, 1992), p. 4.

² M.L. Pratt, *Imperial Eyes*, p. 6-7, 75.

³ M.L. Pratt, *Imperial Eyes*, p. 6.

l'utilisent »¹. En se concentrant sur les auteurs de récits de voyage et leurs modes d'expression et les moyens de produire de l'exotisme littéraire, l'intérêt de Pratt pour la façon dont les acteurs indigènes ont navigué dans ces zones de contact et produit leurs propres cultures est éphémère. Les « transculturalistes » les plus éminents de Pratt sont ces auteurs de récits de voyage européens, influencés par leurs informateurs coloniaux subjugués, qui « transportent en Europe des connaissances d'origine américaine »².

Pratt emprunte le concept de transculturation à l'intellectuel cubain Fernando Ortiz, qui a inventé ce terme dans les années 1940 pour offrir un espace au développement de cultures afro-cubaines spécifiques à la place du binaire dominant d'acculturation et de déculturation qui prévaut dans les études sur l'esclavage³. Ortiz a décrit la transculturation, dans le contexte de l'esclavage cubain, comme une série de phases des relations raciales allant de la déception au compromis, à l'imitation et à la phase d'affirmation de soi, caractérisée par la dignité culturelle. Ortiz a comparé la transculturation à « l'union des cultures » qui est similaire à celle du processus de reproduction entre individus : les enfants ont toujours quelque chose de leurs deux parents, mais sont toujours différents l'un de l'autre⁴. La contribution majeure d'Ortiz a été de démontrer que le peuple afro-cubain a résisté à la domination par une résistance culturelle populaire dans des conditions de dépendance au sein d'un espace particulièrement délimité, comme une île ou une zone de contact spatialement spécifique.

Contrairement à Pratt, qui se préoccupait surtout de la transculturation des auteurs de récits de voyage européens ou créoles dans les zones de contact, Ortiz s'intéressait davantage à la production culturelle des groupes subordonnés. Malinowski a été l'un des premiers porteurs du concept d'Ortiz, bien que ce soit lui qui ait eu le plus de succès auprès des critiques littéraires⁵.

¹ M.L. Pratt, *Imperial Eyes*, p. 6.

² Voir notamment M.L. Pratt, *Imperial Eyes*, chapitre sur Alexander Von Humboldt, en particulier, p. 135-137.

³ M.L. Pratt, *Imperial Eyes*, p. 228, note 4.

⁴ Fernando Ortiz, *Cuban Counterpoint: Tobacco and Sugar* traduit par Harriet de Onís (New York, Alfred A. Knopf, 1947), p. 103, cité dans Enrico Mario Santi, "Towards a Reading of Fernando Ortiz's *Cuban Counterpoint*", *Review - Literature and the Arts of the Americas* 68, 37, 1, 2004, p. 17. Voir également Fernando Ortiz, "On the Phases of Transculturation," tiré d'un discours prononcé au Club Atenas, La Havane, 12 décembre 1942, cité dans historyofcuba.com écrit et compilé par J.A. Sierra, www.historyofcuba.com/history/race/Ortiz-2.htm, consulté le 21 novembre 2006.

⁵ Bronislaw Malinowsky, "Introduction", in Ortiz, *Cuban Counterpoint...* Voir par exemple, Catherine Davies, "Fernando Ortiz's transculturation: The Post-colonial Intellectual and the Politics of Cultural Representation," in Robin Fiddi-

En revanche, c'est par l'image *du bricoleur* que Claude Lévi-Strauss donne une texture à la façon dont les habitants indigènes de ces zones ont pu répondre aux défis et aux opportunités de la navigation dans des zones culturelles nouvellement structurées par des relations de pouvoir asymétriques. Dans son ouvrage *La pensée sauvage*, qui rassemble une série de conférences prononcées au Collège de France, Lévi-Strauss sonde différents « modes de pensée » afin d'identifier le grand fossé entre les sociétés « primitives » (ou « antérieures » comme il préfère souvent les qualifier) et les sociétés « civilisées », qu'il confond parfois avec les sociétés « sauvages » et « domestiquées ». Le cadre de Lévi-Strauss souffre de son structuralisme « anhistorique » dans lequel de simples binaires obscurcissent des réalités plus complexes. Il affirme cependant que les individus des deux sociétés partagent la quête d'une « connaissance objective » de l'univers qui les entoure, même si les « outils » utilisés, les méthodes appliquées et les objectifs cognitifs diffèrent¹. Pour illustrer cette différence, Lévi-Strauss juxtapose le bricoleur à l'ingénieur (ou parfois au scientifique).

Le bricoleur est apte à exécuter un grand nombre de tâches diverses ; mais, à la différence de l'ingénieur, il ne subordonne pas chacune d'elles à l'obtention de matières premières et d'outils, conçus et procurés à la mesure de son projet : son univers instrumental est clos, et la règle de son jeu est toujours de s'arranger avec "les moyens du bord" [...] L'ingénieur cherche toujours à s'ouvrir un passage et à se situer au-delà, tandis que le "bricoleur", de gré ou de force, demeure toujours en-deçà².

Une grande partie de *La pensée sauvage* explore ce que Lévi-Strauss appelle des systèmes de classification basés sur des totems et des tabous sociaux dans un univers relativement fermé. Jack Goody, dans ses réflexions sur l'argument de Lévi-Strauss, conteste l'utilisation que ce dernier fait du bricoleur, que Goody qualifie de « bricoleur culturel ». Dans une section sur les recettes et la connaissance des recettes, Goody affirme que la cuisine apprise par la pratique plutôt que par des recettes dépend de ce qui est facilement disponible et repose sur l'improvisation de formules de base non écrites. Dans une section traitant de la médecine, Goody démontre à nouveau la créativité du bricoleur, ici le médecin en tant que « scienti-

an (ed.), *Postcolonial Perspectives on the Cultures of Latin America and Lusophone Africa* (Liverpool, Liverpool University Press, 2000), p. 141-168; Diana Taylor, "Transculturating Transculturation," *Performing Arts Journal* 13, 2, 1991, p. 90-104 ; E.M. Santí, "Towards a Reading of Fernando Ortiz's *Cuban Counterpoint*," p. 6-18.

¹ Claude Lévi-Strauss, *Savage Mind* (Chicago, University of Chicago Press, 1966), p. 13-16. [En français: *La pensée sauvage* (Paris, Plon, 1962)].

² Lévi-Strauss, *Savage Mind*, p. 17-19.

fique » est mis en opposition avec le guérisseur considéré comme prêtre ; « le premier doit agir selon les règles, le second est plus libre de laisser son esprit vagabonder, de chercher de nouveaux remèdes, de combler les interstices de l'écrit avec des messages inspirés des dieux. Le prix à payer de l'apprentissage par le livre étant la restriction de la spontanéité »¹.

Le concept de bricoleur de Lévi-Strauss a connu une renaissance importante dans les disciplines éloignées de l'anthropologie. Dans leur appropriation du bricoleur, divers chercheurs ont mis en évidence le processus fondé sur l'orientation en fonction de la tâche qui consiste à utiliser les matériaux disponibles pour surmonter de nouveaux obstacles plutôt que le structuralisme de Lévi-Strauss où l'accent est mis sur les modes de pensée². Le renouveau académique du concept de bricoleur en tant qu'entrepreneur se place dans des conditions d'incertitude politique et économique et de rareté des ressources, qui ont encouragé une révision de la théorie classique de la gestion organisationnelle qui pose l'imprévisibilité et les essais et erreurs comme des éléments nuisibles au succès des entreprises, à long terme. Le bricolage dans la littérature sur l'organisation et la gestion se concentre donc sur deux éléments-clés des opérations dans ces conditions d'incertitude : la prise de conscience, qui favorise une capacité d'adaptation à ces conditions et l'improvisation, qui favorise le « mélange du pré-composé et du spontané » afin de faire avancer les choses³. L'entrepreneuriat social dans des environnements aux ressources limitées alimente les innovations et la résolution de problèmes. L'article principal d'une importante revue sur l'entrepreneuriat et le développement soutient que dans de telles conditions, « les entreprises s'appuient sur un bricolage matériel puisqu'elles cherchent à fournir des produits ou des services [...], en créant tout ce qui est possible grâce à l'utilisation des ressources disponibles ». Il est également communément admis que « le bricolage constitue un moyen adéquat pour une entreprise dans un environnement aux ressources limitées » de fonctionner. Les auteurs affirment en outre que le bricoleur est « quelqu'un dont l'identité est liée au fait de « faire fonctionner », quelles que soient les implications [...] Il/elle combine les ressources disponibles dans le seul but de trouver une solution à un problème, se positionnant ainsi comme un résolveur de problèmes ». Les auteurs reconnaissent que le bricoleur en tant qu'entrepreneur comporte un inconvénient, en ce sens que son processus de production peut causer

¹ Jack Goody, *The Domestication of the Savage Mind* (Cambridge, Cambridge University Press, 1977), p. 24, 140, 144.

² Richard White, *Middle Ground...*, préface de l'édition du vingtième anniversaire, p. xiii, xix.

³ Raffi Duymedjian & Charles-Clemens Rüling, "Towards a Foundation of Bricolage in Organization and Management Theory," *Organizational Studies* 31, 2, 2010, p. 133-151.

« un désordre, des inefficacités potentielles d'essais et d'erreurs, et des résultats imprévisibles »¹.

Le concept de bricoleur a également trouvé une nouvelle vie au sein des sciences sociales, en particulier parmi ceux qui étudient l'incertitude dans l'Afrique contemporaine. Boel Berner et Per Trulsson définissent un environnement d'incertitude comme « un état de la société où des modèles de règles et de ressources auparavant considérés comme acquis ne s'appliquent plus ». Cette incertitude s'applique aux ressources économiques ainsi qu'aux « biens » de gouvernance tels que le pouvoir, les relations et l'influence². Les auteurs ont à l'esprit le double impact des programmes d'ajustement structurel des années 1980 et de la démocratisation inégale des années 1990. Bien sûr, cette définition d'un environnement d'incertitude a également prévalu dans le monde du Soudan français au cours des trois décennies couvrant la conquête française dans les années 1890.

Dans son chapitre sur le Mali dans le volume de Berner et Trulsson sur l'incertitude, Tanya Elder invoque le bricoleur non seulement comme le survivant, mais aussi comme celui qui réussit dans ce contexte.

Pour le bricoleur, faire fonctionner la technologie ne suffit pas. Alors que le tissu social de nombreuses villes africaines se désintègre en raison de la déstabilisation économique, politique et environnementale, le bricoleur doit rassembler des pratiques sociales viables [...] Cette discussion sur le bricoleur, et sa création "le bricolage", ne se limitera pas à une description des artefacts, mais décrira également les stratégies que les gens utilisent pour manœuvrer dans un monde d'incertitude. Il y a un aspect matériel et un aspect social au fait d'être un bricoleur [...] En somme, le bricoleur est non seulement capable d'adapter ou de modifier la technologie, mais il organise aussi sa pratique de manière à ce que les instabilités, les manques, les contraintes et les blocages qui font partie de son expérience vécue deviennent un registre routinier d'improvisations³.

Alors qu'Elder se concentre sur le processus du bricoleur, Duymedjian et Rüling examinent également le résultat du processus : la chose produite.

¹ Frank Janssen, Alain Fayolle & Amélie Wuillaume, "Researching Bricolage in Social Entrepreneurship," *Entrepreneurship and Regional Development* 30, 3-4, 2018, p. 450-470.

² Boel Berner & Per Trulsson, "Structural Change and Social Action in Sub-Saharan Africa: An Introduction," in Boel Berner & Per Trulsson (ed.), *Manœuvring in an Environment of Uncertainty: Structural Change and Social Action in Sub-Saharan Africa* (Aldershot, Ashgate, 2000), p. 4.

³ Tanya Elder, "The Way of the Bricoleur," dans *Manœuvring in an Environment of Uncertainty*, p. 208-209.

Le résultat du bricolage reflète le processus sous-jacent : il s'agit d'un assemblage de différents objets qui restent visibles en tant que tels. [...] Le résultat ne diffère des éléments originaux du répertoire que par la façon dont les pièces sont assemblées, ce qui garantit que le résultat du bricolage peut être facilement démonté et réintégré dans le répertoire ¹.

Mademba était un bricoleur africain qui a navigué dans les mondes profondément instables et changeants de l'Afrique occidentale française précoloniale tardive et au début du système colonial. Il était la parfaite incarnation du bricolage. Comme il convient à la nature et au processus du bricolage, Mademba se remodelait périodiquement, à chaque fois avec une combinaison légèrement différente d'éléments à portée de main. Né dans une famille musulmane de la ville coloniale française de Saint-Louis du Sénégal en 1852, il a fréquenté l'école française réformée par le Gouverneur Louis Faidherbe, conçue pour les fils de chefs et d'interprètes. À une époque où le militantisme musulman et la résistance anticoloniale se renforcent, Mademba rejoint le service postal et télégraphique sénégalais naissant. En gravissant les échelons de la poste et du télégraphe, il a ajouté à sa stature sociale son appartenance à la franc-maçonnerie. Sa carrière a pris son envol lorsqu'il a été recruté pour aider à construire le télégraphe pendant la décennie de conquête militaire du vaste intérieur du Soudan et a servi dans le processus comme interprète et agent politique pour le commandement militaire français. Pour refléter sa nouvelle stature, Mademba voulait un uniforme, mais en tant qu'agent civil du service télégraphique, un tel uniforme n'existait pas. Néanmoins, en récompense de ses loyaux services, le commandement militaire a accepté de lui confectionner un uniforme spécial. Drapé dans son nouvel uniforme, Mademba renforça sa « *Herrschaft* » (son « style autoritaire »), son autorité sur son équipe et sur les Africains vivant le long des lignes télégraphiques en expansion ². La conquête s'accélère, tout comme la *Herrschaft* de Mademba : le commandement militaire français place de plus en plus Mademba à la tête des rangs des auxiliaires africains qui se battent pour les Français, mais aussi pour eux-mêmes. Mademba a prouvé à maintes reprises sa *Herrschaft* et sa loyauté envers les Français. Au lendemain de la conquête, les Français récompensent Mademba en le faisant roi (*Fama*) sur les terri-

¹ R. Duymedjian & C.C. Rüling, "Towards a Foundation of Bricolage...", p. 138.

² J'emprunte le terme *Herrschaft* à Shula Marks, *The Ambiguities of Dependence in South Africa: Class, Nationalism, and the State in Twentieth-century Natal* (Baltimore, Johns Hopkins Press, 1986), mais originellement, le concept est de Max Weber. Voir Stefan Breuer, "The Relevance of Weber's Conception and Typology of *Herrschaft*," in Edith Hanke, Lawrence Scaff & Sam Whimster (eds.), *Oxford Handbook of Max Weber* (New York, Oxford University Press, 2019), p. 237-258.